



Projet :
Programme biodiversité en production bovine

Numéro : 22-009-PAD-BOVIN

**Rapport sur la session de formation du 15
juillet 2022**

Remis à :
Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ)

Élaboré par :
Fédération de l'UPA de la Montérégie

27 septembre 2022

*Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Prime-vert.*

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	1
1. Déroulement de la journée	2
Annexe 1 – Liste des présences.....	6
Annexe 2 – Affiche informative sur les bonnes pratiques favorables aux espèces en péril	8
Annexe 3 – Présentation de l'expert en format PDF.....	9
Annexe 4 – Invitation à la journée du 15 juillet	10

PRÉAMBULE

La Fédération de l'UPA de la Montérégie présente le rapport sur la première session de formation aux Producteurs de bovins du Québec (PBQ) dans le cadre du Programme biodiversité en production bovine financé par le Plan d'agriculture durable (PAD) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Au total, trente-trois (33) personnes ont participé à la journée champ du 15 juillet 2022 dont seize (16) producteurs agricoles (voir la liste complète des présences en Annexe 1). Cette journée d'information a permis aux participants d'en apprendre davantage sur les bonnes pratiques favorables aux espèces en péril, plus précisément sur les oiseaux champêtres.



Photo 1. Photo de groupe des participants à la journée d'information

1. Déroulement de la journée

La journée du 15 juillet 2022 s'est déroulée à la *Ferme Guentert enr.* située à Saint-Simon. La première présentation fut donnée par madame Yasmina Larbi-Youcef et portait sur les grandes lignes du projet de Partenariat sur les espèces en péril en territoire agricole (PEPTA) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Le projet PEPTA s'étale sur trois ans (2020-2023) et vise à accroître la qualité et la quantité d'habitats disponibles pour les espèces en péril sur le territoire agricole de la Montérégie. Cette démarche s'intègre aussi dans les objectifs de création de biens et de services écosystémiques du programme ALUS Montérégie.



Photo 2. Présentation de Mme Yasmina Larbi-Youcef sur le projet PEPTA

Ensuite, monsieur Paul Messier, technicien de la faune pour la Société d'aménagement de la baie Lavallière (SABL), a donné plusieurs éléments d'information concernant les oiseaux champêtres, leur habitat ainsi que les différentes pratiques agricoles à prioriser afin de favoriser leur préservation. L'objectif principal de cette présentation était que les producteurs de bovins comprennent les besoins spécifiques des espèces ciblées afin qu'ils soient en mesure d'adapter adéquatement leurs pratiques et de comprendre le bien-fondé de ces modifications. Afin de rendre la présentation plus claire et facile à comprendre, une affiche informative a été créée et présentée lors de cette journée (voir annexe 2). Au courant de cette présentation, plusieurs questionnements de la part des producteurs ont suscité des échanges constructifs et démontré l'intérêt des producteurs présents.



Photo 3. Présentation de M. Paul Messier sur les oiseaux champêtres, leur habitat et les pratiques agricoles qui leur sont favorables

À la suite de ces deux présentations, un dîner, payé par ALUS Montérégie (valeur avant taxes de six cent quarante-neuf dollars et cinquante sous 649.50\$) a été offert aux participants. Au retour, madame Nadine Mercure (représentante d'ALUS Canada) a présenté le programme ALUS, notamment le volet de rétribution financière pour la mise en place de pratiques agricoles durables.



Photo 4 : Présentation de Mme Nadine Mercure sur les bénéfices que peuvent soutenir les producteurs du programme ALUS

La journée s'est terminée avec la visite de la parcelle d'un hectare de foin non fauchée et de la grange où il y avait une forte présence d'hirondelles rustiques. Lors de la visite de la parcelle non fauchée, les témoignages des producteurs agricoles messieurs Thomas Guentert et Martin Berger ont démontré que cette pratique qui consiste à retarder le fauchage d'une parcelle de foin jusqu'au 15 juillet, a permis de favoriser la présence de familles de goglus des prés (espèce en

péril) et d'autres espèces d'oiseaux. Deux éléments ont particulièrement capté l'intérêt des producteurs lors des échanges sur cette pratique. La première est la rétribution financière du programme ALUS pour la pratique de fauche retardée qui, selon les deux producteurs, permet de compenser à juste mesure la perte en qualité de foin pour la parcelle. Le deuxième élément est la constatation de la part des producteurs que grâce à la présence accrue d'oiseaux champêtres, l'application d'insecticides pouvait être diminuée. Ceci a résulté, selon eux, une diminution des coûts financiers. Ces témoignages ont suscité de l'intérêt chez les producteurs présents. Finalement, lors de la visite de la grange où l'hirondelle rustique était présente, le témoignage de monsieur Thomas Guentert, appuyé par celui de monsieur Martin Berger, a mis de l'avant les bénéfices que procure cette espèce, notamment la réduction importante de la présence d'insectes dans les cultures. La simplicité des aménagements pour les hirondelles rustiques que monsieur Guentert a effectuée dans sa grange a intéressé plusieurs producteurs en raison du peu d'effort nécessaire et des bénéfices obtenus.



Photo 5 : Visite de la parcelle d'un hectare non fauchée. De gauche à droite : messieurs Thomas Guentert et Martin Berger, mesdames Caroline Charon et Mélanie Poirier



Photo 6 : Visite de la parcelle non fauchée d'un hectare



Photo 7 : Visite de la grange où plusieurs nids d'hirondelles rustiques étaient présents

Malheureusement, en raison de la période à laquelle s'est déroulée l'activité, soit durant la période de fauche et autres travaux au champ, le taux de présences des producteurs a été restreint. Nous tenons à souligner que les outils développés comme l'affiche informative sur les bonnes pratiques favorables aux espèces en péril (annexe 2) et la présentation de l'expert (annexe 3) seront réutilisés lors de futures rencontres avec les producteurs.

Annexe 1 – Liste des présences

Annexe 2 – Affiche informative sur les bonnes pratiques favorables aux espèces en péril

Voir PDF joint nommé **Annexe 2_Affiche PAD_3.5x5_VF**.

Annexe 3 – Présentation de l'expert en format PDF

Voir PDF joint nommé **Annexe3_presentationExpert.pdf**

Annexe 4 – Invitation à la journée du 15 juillet



Journée de formation organisée dans le cadre du projet :
Programme biodiversité en production bovine

Beau temps,
mauvais temps

Activité gratuite

INVITATION Journée champ

À la Ferme Guentert Enr

Le vendredi 15 juillet 2022

10 h 30 à 15 h

448, 4^e Rang Est à Saint-Simon

Dès 10 h 30

Avant-midi :

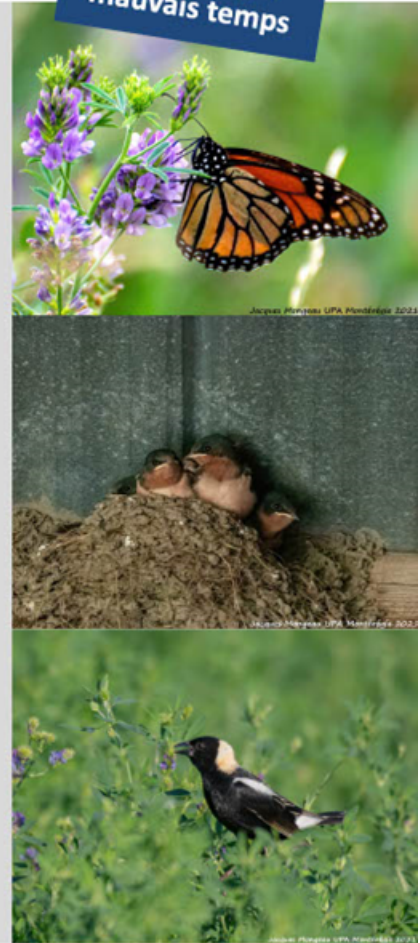
- Présentation du projet PEPTA d'Environnement et Changement climatique Canada - **Yasmina Larbi-Youcef**
- Les bonnes pratiques favorables aux espèces en péril - à confirmer

Dîner sur place (offert par ALUS Montérégie)

Après-midi :

- Présentation du programme ALUS Montérégie - Représentant **ALUS Canada**
- Visite de parcelles de démonstration avec fauche retardée et Goglu des prés
- Témoignages de messieurs **Thomas Guentert** et **Martin Berger**, producteurs agricoles

15 h : Fin de la journée



Inscription obligatoire :

Avant le 12 juillet

En cliquant sur le lien suivant :

[Inscription Journée champ](#) ou auprès
de Julie Lacombe à l'adresse jlacombe@upa.qc.ca
ou au 450 774-9154, poste 6224.

*Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Prime-vert.*

Québec